



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le Ministre

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le Ministre

SECRETARE D'ÉTAT AU DÉVELOPPEMENT
ET À LA FRANCOPHONIE,
AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,
AUPRES DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Secrétaire d'Etat

Arrivée IRD Siège - PDT		
N°	49691	
Date	14 DEC. 2015	
Attribution	Information	Signalé
JPM		

Le Secrétaire d'Etat

PARIS, LE

- 7 DEC. 2015

Monsieur le Président directeur général,

Sur proposition du gouvernement, vous avez été nommé par le Président de la République le 11 mars dernier à la présidence de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Les défis du dérèglement climatique, de la sécurité sanitaire et alimentaire et le creusement des inégalités sociales à l'origine de phénomènes d'appauvrissement et d'exclusion, et propices à des mouvements migratoires difficilement gérables confèrent à la recherche pour le développement un rôle déterminant pour la construction de l'avenir. Sur tous ces enjeux, l'IRD devra être en capacité de proposition, d'animation et de production.

Pour relever ce défi ambitieux, trois objectifs prioritaires vous sont fixés :

1. Renforcer la dynamique scientifique de l'IRD et accroître son impact à l'international :

La vision stratégique de l'IRD doit être redéfinie. Vous conduirez en son sein les concertations appropriées, en vous appuyant sur un rapport de conjoncture et de prospective de ses instances scientifiques et en associant tous les acteurs du développement et de la recherche pour le développement.

Ce document devra être adopté par le Conseil d'administration dans l'année qui suit votre nomination. Il servira de base à l'élaboration du contrat d'objectifs à conclure avec l'Etat au plus tard en juin 2016.

Cette démarche devra s'inscrire dans les évolutions législatives et politiques du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche et d'aide au développement. Elle devra notamment évaluer l'efficacité de l'insertion de l'IRD dans l'environnement national de l'enseignement supérieur et de la recherche et proposer les moyens de renforcer le rayonnement de la recherche française dans les pays en développement et les pays émergents.

Monsieur Jean-Paul MOATTI

Président directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement

2. Conduire une action coordonnée à l'échelle nationale, cohérente avec notre action diplomatique et répondant aux attentes de nos partenaires du Sud

En France, vous vous attacherez à promouvoir une action coordonnée des différents acteurs qui interviennent dans le champ de la recherche, du développement et de l'expertise. Dans cet objectif, les alliances thématiques de recherche seront des cadres privilégiés de votre réflexion et de votre travail de coordination.

Au niveau européen et multilatéral, vous contribuerez à la définition de stratégies transdisciplinaires en matière de recherche pour le développement.

Dans les pays partenaires du Sud, vous proposerez une offre cohérente de formation, de recherche et d'innovation, adaptée aux contextes nationaux et aux attentes des communautés scientifiques et des pouvoirs publics. Vous rechercherez des synergies avec notre action diplomatique et notre politique d'aide au développement. Vous déterminerez en conséquence les pays prioritaires pour votre intervention, notamment les pays à fort potentiel de développement. Vous vous efforcerez d'augmenter la réactivité de l'IRD dans l'aide à la décision publique face aux crises (géopolitiques, environnementales ou sanitaires) et dans l'évaluation de nos actions en faveur du développement.

3. Poursuivre la modernisation de l'IRD et diversifier ses sources de financements dans le respect des contraintes que l'effort de redressement des comptes de la nation nous impose

Vous attacherez une importance particulière à la gestion des compétences et des carrières des personnels, en veillant à garantir des opportunités égales pour les femmes et les hommes. Vous assurerez la réintégration des personnels de l'AIRD dans les structures de l'IRD. Vous veillerez à maintenir la présence de nos chercheurs, ingénieurs et techniciens en outre-mer et à l'étranger en optimisant leurs modalités de présence. Par ailleurs, vous poursuivrez les efforts engagés afin de garantir la parité et l'accessibilité pour les personnes handicapées à tous les niveaux au sein de l'établissement.

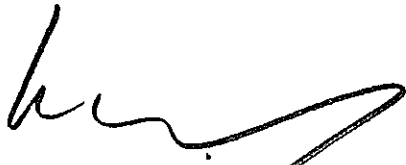
Vous rationaliserez votre dispositif à l'étranger et mutualiserez vos représentations chaque fois que possible avec vos partenaires français. La modernisation et l'optimisation des ressources et de la gouvernance de l'IRD devront être poursuivies, en particulier l'amélioration de l'attractivité des métiers et de la qualité de l'appui à la recherche.

Vous privilégieriez l'obtention de ressources financières sur contrat, tout en maintenant les orientations prioritaires de l'établissement et sa stratégie vis-à-vis des bailleurs de fonds. Vous veillerez à saisir les opportunités offertes par les différentes sources européennes de financement, les grands programmes multilatéraux de développement, les projets des fondations, des ONG et du secteur privé.

Vous améliorerez la qualité de service aux chercheurs, tout en rationalisant les fonctions support de votre établissement. Vous définirez un plan d'action mesurant les implications, en termes d'organisation, de ressources humaines et de systèmes d'information, du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. De manière générale, vous veillerez à la conformité des règles d'exploitation de l'établissement aux recommandations gouvernementales en matière de développement durable.

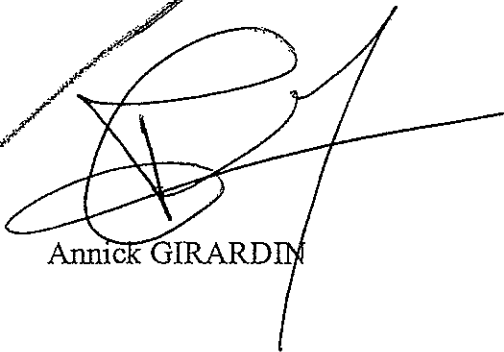
Votre action devra se faire en étroite liaison avec vos tutelles et vos partenaires. Vous vous appuyerez sur un Directeur général délégué qui vous assistera notamment pour assurer la cohérence de la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président directeur général, l'expression de notre meilleure considération.



Laurent FABIUS

Najat VALLAUD-BELKACEM



Annick GIRARDIN

Thierry MANDON

